



MESSAGE A TOUS LES CITOYENS

COLLECTE DE BRANCHES

Semaine suivant le 12 octobre 2026

En cas de mauvaises conditions météorologiques, la collecte sera reportée à la semaine suivante.

Inscription obligatoire

Inscrivez-vous avant le 8 octobre 2026 en communiquant avec la Municipalité :

Téléphone : 450-451-5178, poste 0

Courriel : municipalite@pointefortune.ca

Consignes à respecter

Déposez vos branches en bordure de la voie publique avant le [date à confirmer], en laissant la chaussée et le trottoir libres d'accès.

- Disposez les branches dans le même sens afin qu'elles puissent être ramassées.
- Respectez un diamètre maximal de 15,24 cm (6 pouces) et une longueur maximale de 0,9144 m (3 pieds).
- Les branches doivent être exemptes de racines et de terre.
- Ne les attachez pas.
- Les quantités jugées excessives pourraient ne pas être ramassées.

Matières non acceptées

- Souches et bûches.
- Vignes et résidus de jardin.
- Planches de bois et matériaux de construction.
- Bois provenant de la rivière.

Disponibilité du compost et des copeaux

- Le compost sera disponible à compter du vendredi 9 octobre 2026.
- Les branches recueillies seront déchiquetées et les copeaux seront disponibles après la collecte des branches.
- Le compost et les copeaux seront disponibles au Pavillon, au 275, montée Interprovinciale.

Merci de votre collaboration